

Reçu le :28 - 04 - 2025	Accepté le : 09 – 06 - 2025	Publié le : 30 – 06 - 2025
-------------------------	-----------------------------	----------------------------

La présence militaire à l'ouest de la Numidie : nouvelles inscriptions d'Henchir el Hassane.

The military presence in western Numidia: new inscriptions in Henchir el Hassane.

CHALAL Belkacem 

Laboratoire Algérie , Histoire, Culture et Société
Université Batna1, Algérie
belkacem.chalal@univ-batna.dz

DUPUIS Xavier 

THEMAM - UMR 7041 ArScAn, MSH Mondes
Université Paris Nanterre, France
_xavierdupuis@hotmail.com

Résumé

Trois inscriptions étudiées dans cet article, dont deux inédites, découvertes depuis 1940 à Henchir el Hassane, à l'ouest de *Diana Veteranorum* (Zana) en Numidie, attestent l'existence au troisième siècle d'un poste militaire occupé par des cavaliers de l'*ala Flauia* ou du corps des *singulares*. L'objectif de cette étude est d'examiner ces inscriptions afin de caractériser avec précision la fonction et l'organisation du poste militaire romain en activité durant cette période. Par ailleurs, cette recherche s'inscrit dans une perspective plus globale visant à reconstituer le système de contrôle et de sécurisation mis en place par l'administration impériale romaine à la frontière Numido-Maurétanienne, une zone stratégique soumise aux risques d'intrusion et d'instabilité politique.

L'organisation militaire romaine dans les provinces africaines aux II^e et III^e siècles reposait sur un dispositif complexe de surveillance et de défense visant à garantir la stabilité des territoires frontaliers. Dans ce contexte, la région située entre la Numidie et la Maurétanie Césarienne occupait une position stratégique, exposée aux incursions de groupes tribaux et aux fluctuations des dynamiques politiques locales. Comment les récentes inscriptions découvertes à Henchir el Hassane contribuent-elles à renouveler notre compréhension du passage d'un système de garnisons fixes à une approche plus mobile et flexible, articulée autour d'un réseau de surveillance adapté aux réalités du terrain ?

Cette recherche adopte une approche pluridisciplinaire combinant épigraphie, cartographie, topographie et histoire militaire afin d'approfondir la compréhension du dispositif défensif romain en Afrique du Nord.

Le corpus de cette étude repose principalement sur un ensemble d'inscriptions attestant la présence et l'organisation militaire romaine dans la région aux II^e et III^e siècles. Le premier document, découvert vers 1940, mentionne un *duplicarius* de l'*ala Flauia*, stationné aux *fauces Vazub* sous le règne de Sévère Alexandre (222-235). Ensuite, une base inédite mise au jour en 1952 évoque un *optio* appartenant au corps des *singulares*, suggérant le rôle particulier attribué à ces unités d'élite dans le dispositif militaire régional. Enfin, une inscription exhumée en 1980 cite *M. Sextilius Donatus*, à la fois *duplicarius* et *optio* des *equites singulares*, renforçant ainsi l'hypothèse d'un réseau de surveillance structuré et spécialisé. Ces sources primaires sont complétées par des documents connexes, notamment une inscription trouvée à El Hassi Tamahrit, ainsi que les indications cartographiques de la *Table de Peutinger*, qui signale la présence de postes fortifiés (*praesidium*, *centenarium*) dans cette zone frontalière.

Les analyses menées confirment avec certitude l'existence d'un poste militaire romain à Henchir el Hassane, actif durant une grande partie du III^e siècle. Ce site était occupé par des détachements de cavalerie d'élite, issus à la fois de l'*ala Flauia* et du corps des *singulares*, suggérant une présence stratégique liée aux impératifs de contrôle territorial. Les nouvelles inscriptions étudiées révèlent une évolution substantielle des pratiques de sécurisation romaines dans cette région. Elles mettent en évidence une adaptation progressive du

système défensif, caractérisée par une transition vers une stratégie de mobilité et de renseignement, privilégiant une surveillance dynamique plutôt qu'une concentration de forces au sein de garnisons fixes.

Mots-clés : Inscription, Numidie, militaire, Henchir el Hassane, El Hassi Tamahrit.

Summary

This study analyzes three inscriptions discovered in Henchir el Hassane, west of *Diana Veteranorum* (Zana) in Numidia, with two of them previously unpublished. These inscriptions, dating from the 3rd century, confirm the presence of a Roman military post occupied by cavalry units of the *Ala Flavia* or the *singulares* corps. The research aims to define the role and organization of this military installation, shedding light on its function within the broader Roman defensive system in North Africa.

The military organization of Roman provinces in Africa during the 2nd and 3rd centuries relied on a sophisticated surveillance and defense system designed to secure frontier territories. The Numido-Mauretanian border was a critical region, subject to incursions from tribal groups and political instability. The newly examined inscriptions offer fresh insights into the evolution of Roman military practices, specifically the transition from fixed garrisons to a more mobile, adaptable approach emphasizing dynamic surveillance over static fortifications.

Utilizing a multidisciplinary approach—including epigraphy, cartography, topography, and military history—the study reconstructs the defensive structure of Roman Africa, focusing on Henchir el Hassane as a key military site. The inscriptions provide direct evidence of elite cavalry detachments stationed at the post, supporting the hypothesis of a structured surveillance network. One inscription from 1940 mentions a *duplicarius* of the *Ala Flavia* stationed at *fauces Vazub* during the reign of Severus Alexander (222-235). Another unpublished inscription from 1952 refers to an *optio* of the *singulares* corps, suggesting a specialized role for these elite units in regional defense. A third inscription from 1980 names *M. Sextilius Donatus*, holding dual roles as *duplicarius* and *optio* of the *equites singulares*, further confirming the complexity of the Roman military structure in the region.

The study also draws upon supplementary sources, including an inscription from El Hassi Tamahrit and cartographic data from the *Peutinger Table*, which indicates fortified positions along the border. These findings highlight the shift in Roman strategy towards increased mobility and intelligence gathering, rather than concentrating forces in permanent fortifications. By analyzing the Henchir el Hassane site within this broader context, the research contributes to a deeper understanding of Roman military adaptation in Africa, demonstrating how strategic flexibility became essential in maintaining regional security.

Keywords : Inscription, Numidia, military, Henchir el Hassane, El Hassi Tamahrit.

E-mail de correspondance belkacem.chalal@univ-batna.dz

Introduction

Henchir el Hassane se trouve à environ 10 kilomètres à l'ouest de Diana, sur la route menant à Zarai et à la Maurétanie césarienne ; comme le site voisin de Bir Djebbès, il s'agissait d'un « bourg » rural, où on ne remarquait guère que les vestiges d'une église (GSELL, 1911 : f. 27, n° 21 et 22)¹. Vers 1940 furent découvertes trois inscriptions, qui furent rapidement reprises par L'année épigraphique (MASSIÉRA, 1940 :129-133, n° 68-70 ; AE, 1942-1943, 75-77)², la dernière était particulièrement intéressante car elle montrait la présence sur le site de cavaliers de l'Ala Flavia³ vers 222-235. La mention de cette unité auxiliaire, certes bien connue, a évidemment suscité l'intérêt (LE BOHEC, 1989 :28-33) sans que, demeuré isolé, le texte ait pu être replacé dans un contexte militaire précis. Depuis deux nouvelles inscriptions demeurées inédites, découvertes l'une

¹ Sur ces deux sites, voir *infra*, fig. 5.

² Les deux premières, un milliaire de Constance Chlore Auguste et Sévère César (mai 305 - juillet 306) et une dédicace à l'empereur Numérien (automne 283 - novembre 284), étaient remployées dans une construction.

³ Une des deux ailes attestées en Numidie au III^e siècle, la seconde étant l'*ala I Pannoniorum* (sur ces deux unités auxiliaires de la III^e Légion, Le Bohec 1989, p. 27-63).

en 1952 et l'autre en 1980, ont enrichi la documentation et apporté de nouveaux éléments. Présentées ici dans la première partie de cet article, elles ont d'abord confirmé l'existence d'un poste militaire à Henchir el Hassane, mais nous ont aussi incités à élargir l'enquête. En effet, au-delà de l'intérêt qu'ils présentaient, la confrontation de ces textes épigraphiques avec ce que nous savions déjà de la présence militaire dans cette région, mais aussi avec les indications données par d'autres documents comme la Table de Peutinger, a ouvert de nouvelles perspectives. Présentée dans la seconde partie de l'article, leur analyse permet aujourd'hui de reprendre l'ensemble du dossier et de mieux appréhender la nature et l'évolution du dispositif militaire romain dans cette région aux II^e et III^e siècles.

Les recherches antérieures sur la présence militaire romaine en Numidie ont significativement enrichi la compréhension du dispositif militaire provincial. Parmi elles, les travaux de Stéphane Gsell, notamment son *Atlas archéologique de l'Algérie* (GSELL, 1911), ont été fondamentaux pour établir une cartographie détaillée des sites militaires régionaux. Toutefois, Henchir el Hassane y est initialement identifié comme un simple « bourg » rural, sans reconnaissance explicite de sa fonction militaire. Cette approche essentiellement topographique a été complétée par une étude (LE BOHEC, 1989), qui s'est penché sur les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique proconsulaire et en Numidie. Son analyse de *l'ala Flavia*, mentionnée dans une inscription trouvée à Henchir el Hassane, a fourni un cadre interprétatif utile, mais demeure incomplète en raison d'un manque de contextualisation militaire précise. De même, les travaux sur *les singulares*, soldats d'élite servant de gardes du corps aux gouverneurs provinciaux (SPEIDEL, 1978), constituent une contribution essentielle à l'étude des forces militaires romaines, bien que fondés sur un corpus épigraphique limité. Les nouvelles inscriptions mises au jour dans le cadre de cette recherche viennent ainsi considérablement enrichir ces données.

Malgré leur importance, ces travaux présentent certaines limites que cette étude cherche à dépasser. Premièrement, ils reposent sur une documentation partielle, élaborée avant la découverte des inscriptions inédites présentées ici. Deuxièmement, ils n'explorent pas suffisamment la transition entre les différents systèmes de contrôle territorial instaurés par les Romains à la frontière Numido-Maurétanienne. Cette recherche vise précisément à combler ces lacunes en analysant l'évolution du dispositif militaire à partir de l'époque sévérienne. L'objectif est de comprendre comment Rome a progressivement abandonné le modèle des garnisons fixes au profit d'un réseau plus souple de postes de surveillance, tenus par des unités mobiles.

La problématique centrale de cette étude s'articule autour de l'adaptation du pouvoir romain face aux enjeux sécuritaires dans l'ouest de la Numidie à l'III^e siècle. Comment l'administration impériale a-t-elle réorganisé son dispositif militaire pour assurer le contrôle de cette région frontalière sensible ? Cette question principale se décline en plusieurs axes de recherche : quelle était la nature exacte des postes militaires attestés à Henchir el Hassane ? Comment fonctionnaient-ils en relation avec les autres points de contrôle régionaux ? Quelle évolution peut être observée entre le dispositif du II^e et du III^e siècle ? Quelles unités militaires étaient mobilisées et selon quelles modalités de déploiement ? Enfin, quelle efficacité ce système offrait-il face aux tribus locales hostiles ?

Pour répondre à ces interrogations, une approche pluridisciplinaire combinant épigraphie, archéologie et histoire militaire a été adoptée. L'analyse détaillée des trois inscriptions de Henchir el Hassane constitue le point central de cette étude. Ces données sont systématiquement confrontées à d'autres sources épigraphiques régionales afin de situer leur contexte historique. L'étude topographique, appuyée sur une cartographie précise, permet de replacer ces installations dans leur environnement géographique et de mieux saisir leur rôle stratégique dans le contrôle des déplacements. Enfin, la comparaison avec d'autres dispositifs militaires contemporains en Afrique romaine éclaire la spécificité ou la représentativité du cas étudié.

Les sources utilisées sont particulièrement riches et variées. Parmi elles figurent les trois inscriptions principales de Henchir el Hassane : une base découverte vers 1940 mentionnant un

duplicarius de l'*ala Flavia*, une inscription inédite de 1952 évoquant un *optio* des *singulares*, et un document de 1980 citant *M. Sextilius Donatus*, *duplicarius* et *optio* des *equites singularium*. Ces témoignages épigraphiques sont complétés par des inscriptions issues de sites voisins, notamment celle de Tamahrit datant de l'époque de Dioclétien. La *Table de Peutinger* constitue également une source précieuse, signalant la présence dans la région d'au moins deux postes fortifiés, un *praesidium* et un *centenarium*, dont la localisation exacte reste encore à préciser. L'exploitation croisée de ces sources permet d'aller au-delà des interprétations ponctuelles et de proposer une vision synthétique et dynamique du dispositif militaire romain dans l'ouest de la Numidie.

1. Les documents épigraphiques

Document n°01

La première inscription était une « base » découverte dans des circonstances inconnues, mais conservée par son inventeur Émile Fages « dans sa ferme de Boughzel »⁴, où P. Massiéra put la voir (MASSIÉRA, 1941 :131-133, n°70 ; AE, 1942-1943, 77) (fig. 1). Remployée comme contrepoids de presseoir, elle mesurait 112 x 56 cm (l'épaisseur n'est pas indiquée) ; la hauteur des lettres était de 6 cm, sauf à la ligne 12, gravée en plus petits caractères d'après le dessin. La copie n'appelle pas de remarques particulières. On note le nombre important de ligatures et la présence de deux petites lettres aux l. 6 et 10.



Fig. 1 : AE, 1942-1943, 77 (copie de P. Massiéra).

----- | *pro salute d(omini) n(ostri) | Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aure|li Seueri* [[Alexan|dri]]
Aug(usti) et Iuliae |⁵ [[Mameae Aug(ustae), mat(ris)]] *Aug(usti) | n(ostri), totiusq(ue) domus |*
diuinae, | C(aius). Iulius Peregr|nus, dupl(icarius) alae F(lauiae), |¹⁰ *morans at fauc(es) |*
Vazub(- - -) cum eq(uitibus) | Fortunato et Muciano | u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Il manque certainement au début les noms d'une ou plusieurs divinités, invoquées pour le salut de Sévère Alexandre et de sa mère, dont les noms ont été martelés. L'inscription a été érigée entre l'avènement de l'empereur en mars 222 et son assassinat en février/mars 235. Ensuite, le texte n'a pas été regravé.

⁴ Émile Fages exploitait environ 2200 hectares dans la région (renseignement communiqué par le secrétaire général de la commune d'Aïn Djasser en mars 2025). P. Massiéra localise les trois inscriptions à Henchir el Hassane, mais précise que deux proviennent du n° 21 de la feuille 27 de l'*Atlas*, et celle-ci (et la suivante) du n° 22, à un peu plus d'un kilomètre au nord-est (*supra*, n. 1-2). Ces pierres ont disparu.

Le premier personnage mentionné, *C. Iulius Peregrinus*, était le chef du détachement affecté aux *fauces Vazub*(---). Son grade de *duplicarius* indique qu'en tant qu'adjoint du décurion chef d'escadron (DOMAZEWSKI, 1908 :53-54), il percevait une double solde par rapport aux simples soldats. On peut le rapprocher d'un homonyme, un cavalier légionnaire attesté à Lambèse par une liste d'*equites* datée du règne de Sévère Alexandre (BESNIER, 1897 :446-449, n° 3, l. 21). Dans cette hypothèse, il aurait été promu et affecté à l'*ala Flauia* entre 222 et 235. Les deux derniers étaient de simples cavaliers. *Fortunatus* est extrêmement banal, surtout en Afrique ; *Mucianus* est moins fréquent mais lui aussi fort répandu (KAJANTO, 1965 :273-151).

Document n°02

Un second document, trouvé au début de 1952, est demeuré inédit⁵. Il s'agit d'une base haute de 150 cm, retrouvé au « même endroit »⁶.

Fig. 2 : Inscription découverte en 1952 (dessin de P. Massiéra d'après une copie d'É. Fages).

I(oui) O(ptimo) M(aximo) | pro sa|lute d(omini) | n(ostri) [---|⁵---|---] Aug(usti), | Iulius G|etulicus, | optio eq|¹⁰ [q] (uitum) sengu[l]|arioru|m (sic), duplic|[arius ---] | -----

P. Massiéra, qui n'a pas vu la pierre, doutait de la précision de la copie, notamment pour les l. 9-12, certainement à tort. Aux l. 9-10, EQ|O, erreur de gravure ou faute de lecture, se corrige en effet aisément en EQ|Q, *eqq(uitum)*. La coupure est maladroite mais on en voit une autre aux l. 11-12. Aux l. 10-12, l'absence du L s'explique par une lacune ou une ligature non signalée, mais la graphie *sengu[l]ariorum* pour *singularium* est évidemment incorrecte. La confusion entre E et I est toutefois bien attestée (DESSAU, 1892-1916 : Index, 813-814), et la forme du génitif pluriel, dont on connaît deux autres exemples (*CIL*, VIII, 9763 ; *CIL*, XI, 1836)⁷, s'explique par un passage, attesté ailleurs (DESSAU, 1892-1916 : Index, 851), de la 3^e à la 2^e déclinaison.

Il s'agit d'un vœu à Jupiter pour le salut d'un empereur dont le nom a été martelé. Par comparaison avec les autres lignes du texte 12 à 15 lettres environ ont disparu ; aucune restitution n'est possible⁸. La fin du texte est mutilée, mais ce qui en subsiste montre qu'avant d'être versé

⁵ Photocopie d'une lettre de P. Massiéra à L. Leschi du 30 avril 1952 (archives de J. Marcillet-Jaubert).

⁶ *Supra*, n. 4.

⁷ Ils proviennent respectivement de *Portus Magnus* en Maurétanie césarienne, et d'*Arretium* en Étrurie.

⁸ Les noms de l'empereur ont en effet pu être indiqués de façons très diverses.

dans le corps des *singulares*, *Iulius Getulicus* était lui aussi *duplicarius* dans une unité non mentionnée, peut-être l'*Ala Flavia*⁹. On ne peut l'identifier à aucun soldat connu.

Document n°03

La troisième inscription a également été découverte à Henchir el Hassane¹⁰, en 1980 lors de travaux agricoles effectués par un propriétaire privé ; elle est conservée sur place, chez son inventeur (fig.03). Il s'agit d'un bloc de calcaire grisâtre (113 x 45 x 32 x cm), sans décoration ni moulure ; le champ épigraphique n'est pas délimité. Les lettres, hautes de 4,5 à 6,5 cm, sont des capitales relativement régulières et nettement gravées, bien lisibles même si certaines ont été légèrement endommagées. L. 8, la boucle du P, très petite, est presque invisible. L. 2, il y a une ligature RI peu visible et légèrement décalée vers la droite, qui semble corriger l'omission du I. La ponctuation est irrégulière : on voit plusieurs *hederae*, deux (ou trois) à la l. 1, une à la l. 6, une autre à la l. 8, une à la l. 9 après OPTIO, et enfin trois à la l. 10. Un martelage profond a fait presque totalement disparaître une partie des l. 5 et 6 ; au début de la première on distingue encore les traces d'un trait vertical, et ceux d'un autre à la fin de la seconde.

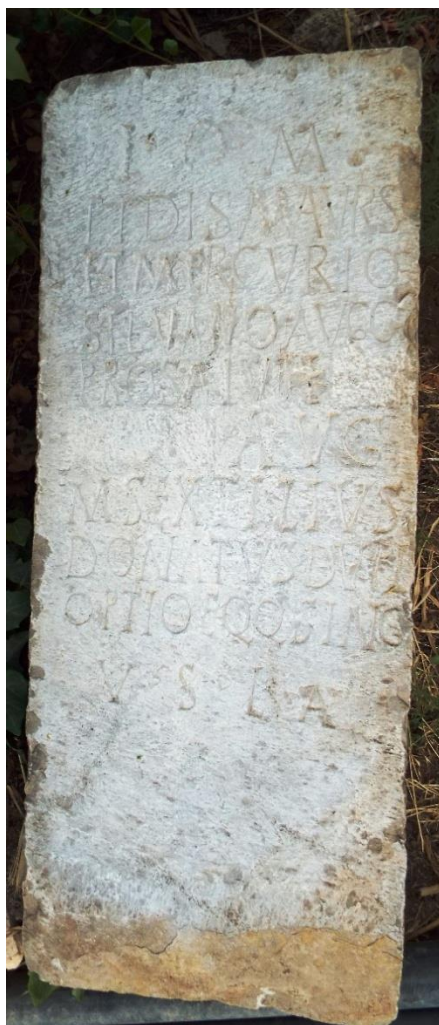


Fig. 3 : Inscription découverte en 1980 (photo de B. Chalal).

⁹ *Supra*, n. 3.

¹⁰ L'emplacement de la découverte semble correspondre à celui des deux premières inscriptions (*supra*, n. 4 et 6).

I(oui) O(ptimo) M(aximo) | et Dis Mauris | et Mercurio | Siluano Augg(ustis) |⁵ pro salute [[+.| ---+]] Aug(usti), | M(arcus) Sextilius | Donatus, dupl(iciarius), | optio eqq(uitum) sing(ularium), |¹⁰ u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo).

Ici les « Dieux Maures » et « Mercure Silvain » sont associées à Jupiter. On notera d'abord l'intérêt qu'offre cette nouvelle mention des *Dii Mauri*, étudiés naguère par G. Camps (CAMPS, 1990 :55)¹¹. L'expression désigne des divinités africaines de nom inconnu, fréquemment invoquées par des responsables civils ou militaires qui souhaitaient se concilier les dieux locaux. La mention de Mercure Silvain est intéressante, car l'absence de *et* entre les deux noms montre qu'il s'agit d'une divinité unique¹². M. Le Glay avait mis en évidence son caractère africain, associant un Mercure protecteur de la fécondité, peut-être punique, au Silvain latin dieu des forêts et des champs (LE GLAY, 1971 :127-132). Le texte nous en donne une septième attestation épigraphique¹³.

Là aussi, l'inscription a été gravée pour le salut d'un empereur dont le nom a été soigneusement martelé. La mention d'un seul empereur, le formulaire et le martelage montrent que le texte date du III^e s. Si on restitue D N à la fin de la l. 5 comme il est tentant de le faire, la mise en page de la suivante impose un nom très court, de 4 ou 5 lettres au maximum. Cela exclut Élagabal, Sévère Alexandre, Maximin, Gordien III, Philippe, Emilien, Valérien, Gallien. Ne restent guère que Dèce (DECI ou DECII), Trébonien Galle (GALLI), Probus (PROBI) ou Carus (CARI)¹⁴. Il est donc possible que le texte date des années 250-285¹⁵ ; il constituerait alors la dernière mention épigraphique connue des *singulares* (SPEIDEL, 1978 :40-41)¹⁶.

M. *Sextilius Donatus* était lui aussi un cavalier et *duplicarius*, *optio* des *singulares* ; ses noms très banals ne permettent de l'identifier à aucun soldat connu.

2. Le dispositif militaire et son évolution aux II^e et III^e siècles

2.1. Les *singulares*

Indépendamment du contexte local, les deux textes inédits enrichissent d'abord notre documentation relative aux *singulares*, ces soldats, fantassins ou cavaliers, spécialement sélectionnés pour servir de gardes du corps aux gouverneurs provinciaux et aux commandants de certaines unités. En raison du petit nombre des documents¹⁷ on les connaît mal, qu'il s'agisse de leur effectif, des grades ou des tâches qui leur étaient confiées. Nous avons ici la mention de deux nouveaux *optiones*, titre qui désigne les adjoints du chef de l'unité ou des gradés affectés à une tâche particulière¹⁸. On voit aussi qu'on pouvait leur confier le commandement de petits détachements chargés du contrôle et de la surveillance de certains secteurs¹⁹, point sur lequel nous

¹¹ Complété maintenant par AE, 2020, 1495 et 1603.

¹² Le pluriel *Augg(ustis)* renvoie ici aux dieux précédemment mentionnés.

¹³ Les six autres sont CIL, VIII, 23999 (Djebel Oust), et ILTun, 99 (El Djem) en Proconsulaire ; CIL, VIII, 2646, et AE, 1968, 644 et 645 (Lambèse), et EDCS 14200085 (Timgad) en Numidie. On peut ajouter AE, 1986, 718 (Bou Jlida), un autel à Silvain sur lequel figurent les attributs de Mercure, et CIL, VIII, 26586 (Dougga), une dédicace à Mercure *Siluius*. L'interprétation d'autres textes (Cadotte 2007, p. 124-129) est douteuse.

¹⁴ Sur ces empereurs et leur dénomination, Kienast, Eck, Heil 2017. Pour Dèce, Galle et Carus, le texte aurait été gravé dès l'avènement, avant qu'ils n'associent leur fils au pouvoir. Il est peu vraisemblable qu'il s'agisse de Geta, Auguste en 209, presque toujours mentionné avec Septime Sévère et Caracalla. On pourrait élargir la liste proposée en supposant que DN ne figurait pas sur la pierre, ou que le nom de l'empereur avait été abrégé.

¹⁵ L'aspect du texte ne s'oppose pas à cette datation, et la présence d'une dédicace à Numérien (*supra*, n. 2) pourrait constituer un argument en sa faveur. Sa restitution n'est cependant pas certaine car il s'agissait d'un fragment (15 x 19 x 23 cm), dont le texte se réduisait à un D et un N endommagé l. 1, et à NVM l. 2. P. Massiera se fondait peut-être sur son aspect, une base « bordée ... par une double moulure », aux « lettres très bien gravées ».

¹⁶ La plus récente date de 231, mais plusieurs papyrus mentionnent encore des *singulares* dans la 2^e moitié du III^e siècle.

¹⁷ 83 seulement en 1978, dont 71 inscriptions ; s'y ajoutent maintenant AE, 1983, 730 ; 1991, 1162 ; 1998, 1618 ; 2015, 1031 (Speidel 1978, complété et précisé par Bérard 2020 et Haensch 2020).

¹⁸ On n'en connaissait que deux, CIL, III, 2011, et CIL, VIII, 21453 = AE, 1971, 532.

¹⁹ Une inscription grecque de *Vasada* en Galatie, AE, 1937, 250, mentionnait déjà un *ἱππεὺς | σινγλάριος στα[τιονά]ριος*, un *eques singularis stationarius* affecté dans une *statio*. Cette restitution a toutefois été contestée (Speidel 1978, p. 102, n° 58), mais à tort semble-t-il (Robert 1965, p. 80 et 105).

reviendrons. Enfin ces deux *singulares* s'ajoutent à ceux que nous connaissons dans l'armée d'Afrique-Numidie²⁰.

2.2. Soldats et postes militaires dans le nord-ouest de la Numidie

L'ensemble du dossier permet surtout de mieux appréhender la présence militaire dans cette partie de la Numidie aux II^e et III^e siècles. La première inscription montrait qu'aux *fauces Vazub(-)* se trouvait un poste régulièrement occupé, comme l'indique le mot *morantes* qui implique une présence d'une certaine durée²¹. Les deux autres confirment que se trouvait dans le secteur ce qu'on peut appeler une *statio*, même si le mot n'apparaît pas²². Nous ignorons malheureusement d'où proviennent ces pierres, dont l'une avait été remployée comme contrepoids de pressoir. Il faut toutefois observer que la région d'Henchir el Hassane est une plaine (fig. 4), et que les défilés (*fauces*) qu'évoque le premier texte se trouvaient donc à quelque distance.



Fig. 4 : La plaine entre Hr el Hassane (à 500 m à droite) et Tamahrit (à 2 km vers la gauche),
vue du sud (photo Google Earth).

On trouve d'abord le Teniet²³ Sla, à 6 kilomètres environ à l'est sur la route venant de *Diana*, puis le Teniet Oum el Aroug, à 6 kilomètres au sud en direction de *Lamasba*. Les cartes signalent également le Teniet el Hassane, à 5 kilomètres au nord-est, et le Teniet Kasser el Touadjen à 4 kilomètres au sud²⁴, et il existe d'autres défilés plus loin²⁵. S'il s'avère donc impossible de localiser précisément les *fauces Vazub(-)*, elles ne pouvaient se trouver qu'aux environs d'Henchir el Hassane (fig. 5).

²⁰ Les épitaphes d'un fantassin et d'un cavalier (*CIL*, VIII, 2911 ; Carcopino 1920, p. XCI) ont été trouvées à Lambèse, où les *equites singulares* ont honoré le légat Anicius Faustus en 197 (*AE*, 1973, 629, qui corrige *AE*, 1957, 122).

²¹ On en connaît plusieurs exemples en Numidie, pour des détachements de la III^e Légion ou du *numerus* des Palmyréniens, à *Casae* (*CIL*, VIII, 4322), à Menaa dans l'Aurès (*CIL*, VIII, 2465 = 17953, et 2466 = 17954), et à *Castellum Dimmidi* (*AE*, 1940, 150 et 152, et *AE*, 1948, 209 et 219).

²² Sur les *stationes* en Afrique, voir Guédon 2014.

²³ Teniet signifie « col », « défilé », « passage », comme *fauces*.

²⁴ Les deux premiers se situent respectivement entre les points 62 et 104, et 100-102 de la feuille 27 de l'*Atlas*, les deux derniers au-dessus du n° 23 et au nord-est du n° 91 (fig. 5). Voir Gsell 1911, f. 27, n° 62, p. 4 pour les routes de ce secteur.

²⁵ Par exemple à 15 kilomètres vers l'ouest en direction de *Zarai*, entre les points 72 et 73 de la feuille 26 de l'*Atlas* (fig. 6).

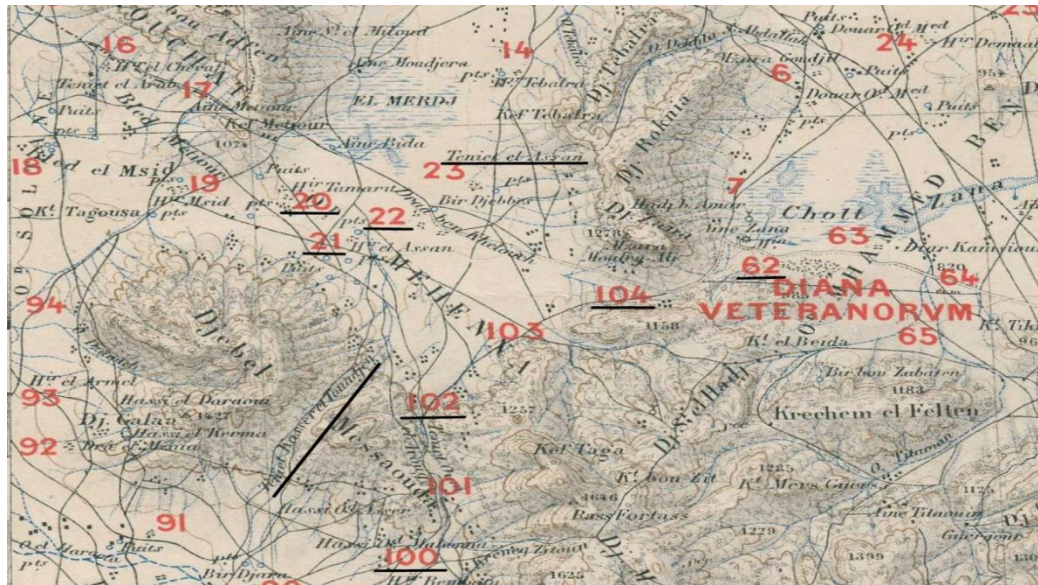


Fig. 5 : la région d'Hr el Hassane (extrait de la feuille 27 de l'Atlas ; les lieux cités dans le texte sont soulignés).

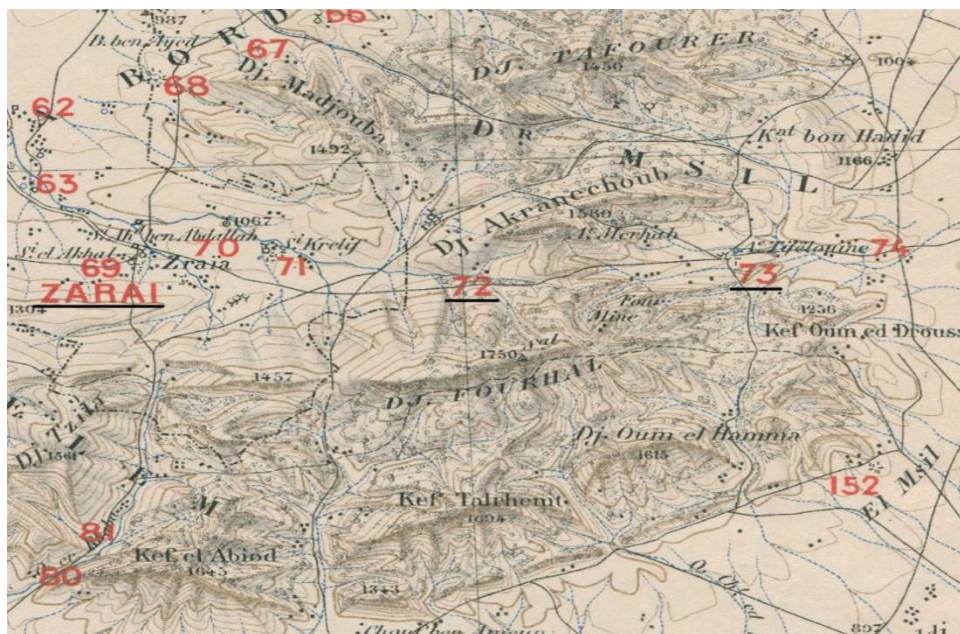


Fig. 6 : La région à l'est de Zarai (extrait de la feuille 26 de l'Atlas).

Il est certes possible que les pierres aient été déplacées, mais les découvertes anciennes et récentes (voir l'annexe), rendent cette hypothèse peu vraisemblable. La présence sur le site de ces trois inscriptions impliquerait alors l'existence d'un édifice servant aux militaires détachés dans les postes des environs, certains d'entre eux ayant laissé une trace épigraphique de leur passage²⁶.

D'autres indices permettent de penser que ce n'est pas un cas isolé. St. Gsell avait attiré l'attention sur le site d'Henchir Tamarit (aujourd'hui Tamahrit, commune d'El Hassi), situé à environ 2,5 km au nord-ouest d'Henchir el Hassane. Dans cette « ruine assez grande », à « la jonction de plusieurs voies naturelles », il signale les restes d'un fortin, d'une église, et quelques inscriptions (GSELL, 1893 :173-175 ; GSELL, 1911 :f. 27, n° 20). L'une d'elles est

²⁶ Probablement lors de leur départ, comme le montrent certaines inscriptions de la *statio* de Vazaiui (Zoui) (CIL, VIII, 17619, 17626, 17628, 17634 et 17636).

particulièrement intéressante pour notre propos (GSELL, 1893 :175, n° 185 ; KOLBE 1962 :30, n° 6.). Il s'agit d'un bloc incomplet à gauche et à droite (79 x 58 cm ; l'épaisseur n'est pas indiquée), mouluré en haut et en bas ; les lettres mesuraient 6,5 cm de haut.



Fig. 7 : L'inscription de Tamahrit (dessin de St. Gsell).

[Pro salute et incolum]itate dd(ominorum) n[n(ostrorum) --- ? Diocletiani | et Maxi]miani Augg(ustorum) to[tiusque domus diuinae eorum, | ---] Fl(auius) Flauianus u(ir) [p(erfectissimus) p(raeses) p(rouinciae) N(umidia) ---]|tuit.

L'importance des lacunes interdit de proposer autre chose que des restitutions fort générales, reprises ici dans leur forme la plus courante ; pour la même raison, la répartition proposée des lignes du texte n'a qu'une valeur indicative. L. 1, on trouve aussi *incolumitate* employé seul. Ensuite, soit le nom de Dioclétien suivait directement NN, soit *Imperatorum* ou/et une épithète quelconque (*inuictissimorum...*) le précédait. L. 2, puisque le nom de Maximien n'est suivi d'aucun titre, ne figuraient que les noms des empereurs, vraisemblablement réduits à leurs seuls *cognomina*. L. 3, la mention du gouverneur de Numidie Flavius Flauianus, dont la titulature a presque entièrement disparu, date le texte des années 286-287. Il était en effet en fonction pendant les premières années du règne de Dioclétien (KOLBE, 1962 :28-34), mais nous sommes ici après avril 286 puisque Maximien, précédemment César, porte désormais le titre d'Auguste. On restitue à la fin [*insti*]|tuit, [*consti*]|tuit ou [*resti*]|tuit ; la coupure du mot indique que la mise en page était probablement centrée.

La disposition et les caractéristiques du texte montrent qu'il ne s'agit pas d'un hommage impérial mais d'une inscription commémorant la construction ou la restauration d'un édifice. Même si la majeure partie de l'inscription a disparu, la place manque pour qu'ait pu figurer la mention d'éventuelles autorités municipales. Dans la mesure où les travaux ont été effectués sous la responsabilité du seul gouverneur, il s'agissait donc d'un édifice relevant de l'autorité impériale, vraisemblablement une fortification quelconque²⁷. D'une façon certes hypothétique, le texte peut alors être versé au dossier de la présence militaire dans cette région.

La *Table de Peutinger*²⁸, apporte d'autres éléments. Elle mentionne en effet deux étapes, *Siuaddurusi p(rae)sidium* et *Ad centenarium*, sur un itinéraire reliant *Zarai* et *Diana*. De la seconde, situé à 15 milles de *Diana*, un embranchement desservait *Lamasba* à 10 milles de là (fig. 8-9). Ce document complexe pose malheureusement beaucoup de problèmes ; s'il est sûr qu'on se trouve dans le secteur qui nous occupe, il est en effet impossible de localiser ces deux sites²⁹. Cependant,

²⁷ On peut comparer ce texte à des dédicaces de fortifications contemporaines : *CIL*, VIII, 22763 à *Tibubuci* en Tripolitaine (*Centenarium Tibubuci --- Aurelius Quintianus u(ir) p(erfectissimus) praeses prouvinciae Tripolitanae perfici curauit*) ; *CIL*, VIII, 8713 à *Bir Haddada* (*centenarium Solis a solo construxit et dedicauit Septimius Flauianus u(ir) p(erfectissimus)*), et 20215 à *Aqua Frigida* (*T(itus) Aurel(ius) Litua u(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rouinciae) M(auretaniae) Caes(ariensis) centenarium Aqua Frigida restituit*) en Maurétanie sitifienne.

²⁸ Sur ce document, voir Talbert 2010 (<https://www.cambridge.org/us/talbert/>) ; une reproduction photographique est accessible en ligne : www.euratlas.net.

²⁹ Gsell, 1911 f. 26, n° 69, p. 6-7, expose clairement les difficultés de localisation. La distance indiquée entre *Zarai* et *Diana* (37 milles, environ 55 km) impose un détour important vers le nord, car l'itinéraire direct représente moins de 40 km.

même si ces mots ne désignent pas nécessairement des fortifications³⁰, cela reste leur sens le plus évident³¹.

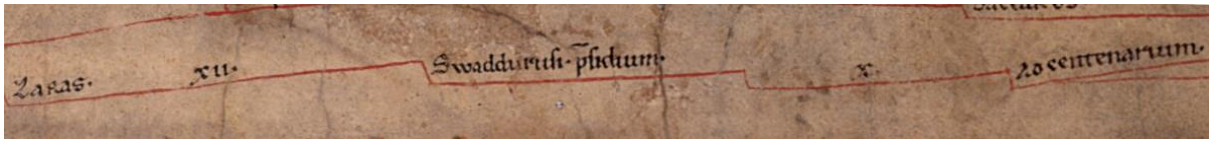


Fig. 8 : La route Zarai - Ad centenarium sur la Table de Peutinger (d'après Talbert 2010).

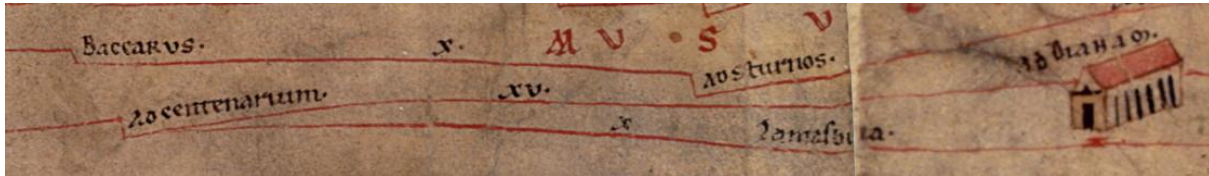


Fig. 9 : La route Ad centenarium - Diana - Lamasba sur la Table de Peutinger (d'après Talbert 2010).

Il faut enfin rappeler que pendant tout le second siècle, une cohorte était stationnée à Zarai, à la frontière de la province de Maurétanie césarienne, à 25 kilomètres vers l'ouest³². Au début du suivant, un détachement de l'*ala Flauia* s'y trouvait (CIL, VIII, 4510 ; AE, 1937, 38 = 1939, 159)³³. Sans que l'on sache précisément ce qu'il advint ensuite³⁴, les vestiges de deux fortifications « byzantines » suggèrent qu'une présence militaire perdura pendant l'Antiquité tardive (GSELL, 1893 :142-157 ; GSELL, 1911 :f. 26, n° 69)³⁵.

3.3. Une nouvelle situation au III^e siècle

La mise en parallèle de ces documents met bien en évidence l'évolution de la situation. Au II^e siècle, les menaces représentées par certaines tribus du nord-est de la Maurétanie césarienne imposaient la présence d'une cohorte à Zarai. Vers 200, le départ de cette unité s'explique assurément tant par les progrès de la romanisation, que par la réorganisation sévérienne de la frontière méridionale de la Maurétanie césarienne, et la création de postes avancés tel *Castellum Dimmidi* au sud de la Numidie (BENSEDDIK, 1982 :155-162 et 173-187 ; CHRISTOL, 2005 :38 et 41-45 ; FAURE et LEVEAU, 2015). Cependant une présence militaire fut maintenue, mais sous une autre forme. La cohorte partie peu avant 202 ne semble en effet pas avoir été remplacée par l'*ala Flauia*, qui était vraisemblablement en garnison près de *Thubunae* au III^e siècle (AE, 1992,

³⁰ *Centenarium* pourrait par exemple désigner un grenier (Munzi, Schirru, Tantillo 2014) ; de même *praesidium* a de multiples sens, figurés ou très concrets (ThLL, 10, 2, 1, col. 883, l. 69 - col. 892, l. 55).

³¹ *Supra*, n. 27 pour *centenarium*. Pour *praesidium*, ILAfr, 9 = AE, 1986, 704 à Si Aoun en Tripolitaine ; AE, 1913, 157 = 1985, 984 à *Albulae* en Césarienne. Une inscription de Thrace (AE, 2000, 1291) indique le nombre de *praesidia*, *burgi* et *phruri* édifiés en 152 ap. J.-C. *ob tutelam prouinc(iae)*, « pour la sécurité de la province ».

³² Elle s'y trouvait en juillet 128 lors de l'inspection d'Hadrien (CIL, VIII, 2532 Db = 18042 Db ; AE, 2006, 1800p). Le tarif de péage datée de 202 découvert à Zarai a été instauré *post discessum coh(ortis)*, « après le départ de la cohorte » (CIL, VIII, 4508, l. 4-5).

³³ Il s'agit d'une dédicace à Jupiter pour le salut de Caracalla en 210-212, offerte par un gradé de l'unité, et d'une autre à Neptune par un cavalier, qui prouvent la présence sur place de soldats en activité. L'épithaphe d'un second cavalier, mort à 45 ans (AE, 1937, 36), est moins probante.

³⁴ On pourrait ajouter au dossier la construction d'un *praetorium*, connue par une inscription érigée *pro salute* d'un empereur du III^e siècle 5 fois consul, probablement Gallien en 262-263 (CIL, VIII, 4517 = 18644 ; Dupuis 1996 = AE, 1996, 1800). *Praetorium* a de multiples sens, mais désigne le plus souvent un édifice public, civil ou militaire (ThLL, 10, 2, 1, col. 1071, l. 35 - col. 1073, l. 4).

³⁵ Près du grand fort se trouvait la source de Aïn Zraia, d'où proviennent deux dédicaces à Neptune, dont une érigée par un cavalier (*supra*, n. 33).

1858)³⁶. En revanche elle avait envoyé un détachement à *Zarai* vers 210-220³⁷, et sous Sévère Alexandre, plusieurs de ses soldats étaient en poste aux *fauces Vazub(-)*.

Dans ce secteur la présence de cavaliers de l'*Ala Flauia* ou des *singulares*, montre qu'il ne s'agissait pas d'une mission statique. Ces petites unités devaient au contraire patrouiller dans diverses directions, faire ce qu'on appellerait aujourd'hui du renseignement, et certainement aussi poursuivre et arrêter d'éventuels éléments hostiles. Le recours aux soldats d'élite qu'étaient les *singulares* montre aussi l'importance de cette mission. Les inscriptions d'Henchir el Hassane, comme la documentation livrée par les sites de *Zarai*, de Tamahrit ou par la *Table de Peutinger*, suggèrent donc qu'au début du III^e siècle, un dispositif serré de contrôle des déplacements avait été mis en place aux confins de la Numidie et de la Maurétanie.

C'était une nécessité évidente, car on se trouve au débouché des vallées encadrées par les monts du Hodna à l'ouest et de Batna à l'est, dans une région proche à la fois du nord-est de la Maurétanie césarienne, de *Cuicul* et du territoire de la Confédération cirtéenne (CHRISTOL, 2005 :246-247 et 257). Même si vers 200 la situation avait évolué, il paraît évident qu'il ne s'agissait pas d'un simple rôle policier, justifié par la nécessité d'effectuer des contrôles douaniers ou d'assurer la sécurité des campagnes³⁸, mais d'une mission en profondeur, susceptible d'être menée à bien avec des effectifs réduits mais très mobiles. On peut toutefois penser que si ce dispositif fut efficace pendant un certain temps, le départ de la III^e Légion après 238 en montra les limites, car ce furent précisément ces régions qu'envahirent et dévastèrent les Bavares peu après 250 (CIL, VIII, 2615 :l. 5-10³⁹ ; CHRISTOL, 2005 :250-251). On ignore ce qu'il en advint ensuite, mais en Numidie au moins, le retour de la légion vers 252-253 permit de rétablir la situation à partir des années 260.

Conclusion

Les inscriptions d'Henchir el Hassane que nous avons présentées ne sont pas toutes datées avec précision, et bien des points restent dans l'ombre. Il faut d'abord reconnaître que, même si la région a fait l'objet de prospections, dans le passé mais aussi plus récemment (GSELL, 1893 ; FILAH, 1986), la documentation archéologique fait totalement défaut ou presque. Cela explique qu'en l'absence de véritables fouilles et de relevés précis, les vestiges épars, parfois encore visibles, signalés sur les différents sites évoqués ici soient en général indatables, et parfois même très difficilement identifiables. Le meilleur exemple en est celui de *Zarai*, car le camp de l'unité qui s'y trouvait jusqu'aux années 200 n'a en fait jamais été localisé. D'autre part, nous ne sommes pas sur la frontière méridionale de l'Afrique romaine, ce qu'on appelle le « *limes* », mais bien plus au nord dans l'espace provincial, aux confins de la Numidie et de la Maurétanie césarienne. Sur l'ensemble du *limes*, un dispositif complexe mais bien reconnaissable, associant camps d'unités, routes et fortins, avait été progressivement mis en place et renforcé, des années 100 jusqu'au milieu du III^e siècle. Il n'est en revanche pas sûr que ces petits postes militaires dispersés, dont nous entrevoyons l'existence grâce aux textes présentés ici, aient pu laisser beaucoup de traces comparables. Il suffira de rappeler que dans une autre région, à l'est du massif aurasien, il ne subsiste aucun vestige matériel de la *statio* de *Vazaiui* (Zoui), pourtant bien attesté par de multiples documents épigraphiques et dont le rôle administratif et militaire ne fait pas de doute (DUPUIS, 2020).

³⁶ L'inscription est bien datée du règne de Gordien III (238-244), puisque l'aile est qualifiée de *Gordiana*.

³⁷ *Supra*, n. 33.

³⁸ Sans évidemment nier qu'ils aient pu aussi jouer ce rôle. Nous savons en effet que la région était densément occupée et que des notables de *Diana* possédaient des domaines à Tamahrit (CIL, VIII, 4626 et 4627, et l'inscription inédite présentée dans l'annexe).

³⁹ *Bauaribus qui... in prou(inciam) Numidiam inruperant, primum in regione Milleuitana, iterato in confinio Mauretaniae et Numidia...* (« les Bavares qui... avaient fait irruption dans la province de Numidie, d'abord dans la région de Mileu, ensuite aux confins de la Numidie et de la Maurétanie... »). Le texte évoque ensuite l. 10-14 les *Quinquegentanei* et les *Fraxinenses*, qui *prouinciam Numidiam uastabant* (« qui dévastaient la province de Numidie »).

Se pose aussi la question de l'articulation et de l'implantation de ce dispositif de surveillance, aux confins des deux provinces dont les destins étaient évidemment liés. Or en Numidie, nous l'avons vu, seuls quelques sites sont bien localisés et identifiés alors d'autres ne sont que des noms. Du côté de la Maurétanie césarienne, la situation est encore moins nette. À 70 kilomètres à l'ouest de *Zarai*, à Bordj Rhedir (*Lemellef*), la *Table de Peutinger* atteste l'existence d'un *praesidium* : *Lemelli praesidium* (GSELL, 1911 :f. 26, n° 3-4) ; malheureusement aucun texte épigraphique ne permet de savoir ce qu'il en était exactement. À l'inverse, une inscription de Sétif évoque la carrière d'un agent de l'administration fiscale des *quattuor publica Africae*, qui fut successivement en poste en poste aux *Praesidia*, à *Portus* et à *Sitifis* (AE, 1972-1943, 60 = 2000, 1802). L'emploi du pluriel *Praesidia* est en soi très significatif, sans que nous puissions pour autant localiser ni leur emplacement, ni même la région où ils se trouvaient. En l'état actuel de la documentation, il est donc impossible de proposer, même de façon approximative, une vision cartographique d'ensemble de ce dispositif à l'échelle des deux provinces.

Tels qu'ils se présentent, les trois documents d'Henchir el Hassane apportent toutefois la preuve de l'existence sur le site d'un poste militaire, qui fut apparemment occupé pendant une bonne partie du III^e siècle. Deux unités au moins y envoyèrent de petits détachements ; aux cavaliers de l'*ala Flauia*, les deux textes inédits permettent en effet d'ajouter maintenant les *equites singulares*. On ignore malheureusement s'il y en eut d'autres ; se pose aussi la question d'une éventuelle alternance entre les cavaliers de l'*ala Flauia* et des *singulares*, ou du remplacement des uns par les autres. La présence des seconds sur le site montre cependant que, si leur rôle principal était bien d'assurer la garde rapprochée du gouverneur, on faisait aussi appel à ces soldats d'élite pour d'autres tâches qui revêtaient donc une importance particulière, preuve de l'importance de la mission qu'ils remplissaient à Henchir el Hassane. Rapprochées d'autres documents, souvent connus depuis longtemps mais trop rarement ou incomplètement mis en perspective, ces trois inscriptions apportent donc à notre avis un éclairage nouveau sur la façon dont fut assurée la sécurité de cette région sous le Haut-Empire, et son évolution au fil du temps. Au II^e siècle en effet, nous savons qu'une cohorte était stationnée à *Zarai*, à la frontière de la Numidie et de la Maurétanie. Au début du siècle suivant elle fut déplacée vers une garnison inconnue, assurément plus au sud vers le *limes*. Pour remplacer cette unité, les documents retrouvés à Henchir el Hassane, comme ceux concernant d'autres sites, suggèrent que furent mis en place des postes tenus par des cavaliers, qui pouvaient ainsi patrouiller et contrôler les déplacements dans ce secteur sensible, situé au débouché de voies de communication venant du sud et aux limites des deux provinces. Si ce dispositif semble avoir démontré son efficacité, sauf pendant les révoltes des années 250-260, nous ignorons en revanche quelle fut son évolution finale, de la fin du III^e siècle à l'invasion vandale. Assurément la reprise des prospections archéologiques dans cette région en donnerait une vision plus précise, ouvrirait de nouvelles perspectives et permettrait de répondre aux nombreuses questions que posent ces documents.

Annexe. Découvertes récentes.

Document n° 01

Une inscription, trouvée en 1980 à Henchir el Hassane, est conservée sur place chez son inventeur avec d'autres découvertes (fig. 03 et fig. 11). Il s'agit d'un bloc en calcaire jaunâtre (55 x 60 x 70 cm) ; les lettres sont hautes de 4 à 6 cm.



ABCDEG*S OVIR I

Fig. 10 : Seconde inscription découverte à Hr el Hassane en 1980 (photo de B. Chalal).

On voit nettement une *hedera* entre le G et le S ; le I final est suivi d'une simple barre oblique trop inclinée pour appartenir à un V ; l'aspect de certains signes - notamment le G et l'*hedera* -, évoque ceux de l'inscription découverte en 1980. Le début du texte correspond au début de l'alphabet. Il s'agit certainement d'un exercice de gravure ; il y avait donc, peut-être temporairement, un atelier épigraphique sur place.

Avec elles sont conservés des blocs et des fragments de colonnes, plusieurs pressoirs et des cuves à ornements géométriques (fig. 11). D'après les témoignages des habitants, il subsiste sur le site quelques structures architecturales ensevelies sous les terres.



Fig. 11 : Cuve à ornements géométriques découvert à Hr el Hassane en 1980 (photo de B. Chalal).

Document n° 02

En 2015, une inscription a été exhumée lors des travaux de terrassement au centre de Tamahrit (fig. 12). Avec d'autres pierres taillées ainsi que deux moulins à blé (fig.13), l'ensemble de ces découvertes est conservé au parc de la commune d'El Hassi (fig. 12 et 13). Il s'agit d'un bloc de calcaire grisâtre, mouluré en haut, à gauche et en bas (68 x 102 x 35 cm) ; le champ épigraphique mesure 47 x 92 cm, et les lettres 6-7 cm (l. 1-4) et 4 cm (l. 5). La mise en page et la gravure sont extrêmement soignées. On note le I long de DIS à la l. 1 ; l. 2 et 5, les F sont légèrement plus grands que les autres lettres, de même que le T de ET l. 4. Il y a trois ligatures, IR (l. 2) et LI (l. 3 à la fin, et l. 4 dans IVLIO) ; l. 3 au début, le chiffre II semble surligné. La pierre est peut-être complète, la partie droite du texte, disparue, ayant été gravée sur un bloc de dimensions identiques. Il semble en effet manquer exactement la moitié de la formule *Dis Manib[us sacrum]* dont la restitution s'impose.

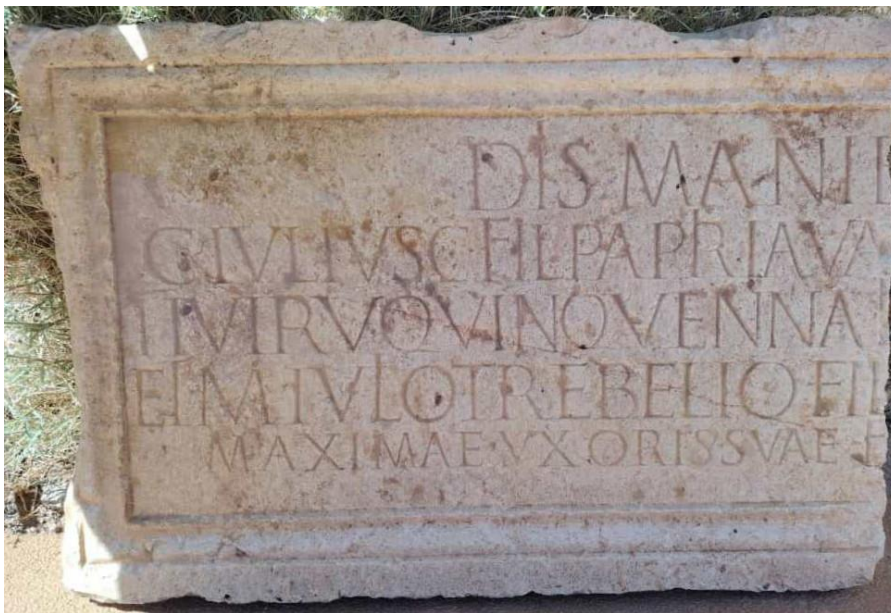


Fig. 12 : Inscription découverte à Tamahrit en 2015 (photo de B. Chalal).

Dis Manib[us sacrum] ; | C(aius) Iulius, C(aii) fil(ius), Papiria, Va[---] | Iluiru quinquennali[s ---] | et M(arco) Iulio Trebelio fil[io ---] |⁵ Maximae uxoris suae f[ecit ---].

Cette épitaphe mentionne trois membres d'une famille, le père, *Caius Iulius Va[---]*, son fils, *M Iulius Trebellius*, et *[---] Maxima* son épouse dont le gentilice a disparu. Au vu de ce qui en subsiste, il semble que le père ait fait ériger ce monument funéraire de son vivant pour lui et pour son fils, probablement décédé, comme l'était peut-être aussi son épouse, dont le nom est au génitif⁴⁰.

L'onomastique est très banale, et le *cognomen* du père n'est pas restituable. On notera toutefois que le fils a pour *cognomen* le gentilice *Trebellius*, écrit avec un seul l.

⁴⁰ On peut restituer la l. 4 sur le modèle d'une épitaphe de Lambèse, AE, 1960, 95 : *L(ucius) Egnatius Saturninus se uiuo sibi et in memoriam Aemiliae Quintulae coniugis suae piissimae fecit*. Si Maxima était toujours vivante, son nom pouvait aussi être introduit par *nomine* ou *cura*.

L'inscription était gravée sur le mausolée d'une famille de grands notables du municipe de *Diana* dont le territoire s'étendait au-delà de Tamahrit (GSELL, 1893 :173-174)⁴¹. Le père avait en effet exercé à *Diana* la charge de duumvir quinquennal⁴², la plus haute des magistratures locales. Comme Sextus Aelius Ladibelus, questeur, édile et duumvir dans la même cité⁴³, il possédait des terres à Tamahrit où se trouvait la sépulture familiale.

La grande qualité de l'inscription et sa rédaction (la formule *Dis Manibus* n'est pas abrégée, la filiation et la tribu du père sont indiquées), incitent à la dater entre le milieu du II^e siècle et le début du suivant. Elle est donc bien antérieure au texte repris plus haut. L'existence de propriétés foncières appartenant à des notables locaux témoigne évidemment de la mise en valeur de cette région qui se trouvait sur le territoire du municipe de *Diana*. Même si nous sommes loin du *limes* méridional, sa situation dans une zone potentiellement menacée - par des incursions venues du sud ou par l'agitation de tribus de Maurétanie -, suffit à expliquer la présence des postes militaires dont les documents présentés dans cet article ont gardé le souvenir.



Fig. 13 : Blocs taillés et moulins à blé, découverts à Tamahrit en 2015 (photo de B. Chalal).

⁴¹ *C. Iulius Va[---]* était d'ailleurs inscrit dans la tribu *Papiria*, qui était celle de l'empereur Trajan, le fondateur du municipe (Gascou, 1972 :100-101).

⁴² On notera la forme *Iluiru*, peu fréquente mais bien attestée à *Diana* (*CIL*, VIII, 4579, 4580, 4583, 4597 et 4600 ; *AE*, 1933, 68 et 70). Le début de la carrière devait se trouver à la l. 2, après le *cognomen* ; une fonction était peut-être mentionnée l. 3, entre le duumvirat quinquennal et une formule comme *se uiuo sibi*. D'autres notables appelés *C. Iulius* sont connus à *Diana* (*CIL*, VIII, 4588, 4594, 4596 et 4603 ; *AE*, 1933, 68), sans qu'on puisse établir un lien de parenté entre l'un d'eux et *C. Iulius Va[---]*.

⁴³ Il est connu par son épitaphe et celle de sa belle-fille, *CIL*, VIII, 4626 et 4627, retrouvées elles aussi à Tamahrit.

Liste et légende des figures

Fig. 1 : AE, 1942-1943, 77 (copie de P. Massiéra).

Fig. 2 : Inscription découverte en 1952 (dessin de P. Massiéra d'après une copie d'É. Fages).

Fig. 3 : Inscription découverte en 1980 (photo de B. Chalal).

Fig. 4 : La plaine entre Hr el Hassane (à 500 m à droite) et Tamahrit (à 2 km vers la gauche), vue du sud (photo Google Earth).

Fig. 5 : la région d'Hr el Hassane (extrait de la feuille 27 de l'*Atlas* ; les lieux cités dans le texte sont soulignés).

Fig. 6 : La région à l'est de *Zarai* (extrait de la feuille 26 de l'*Atlas*).

Fig. 7 : L'inscription de Tamahrit (dessin de St. Gsell).

Fig. 8 : La route *Zarai - Ad centenarium* sur la *Table de Peutinger* (d'après Talbert 2010).

Fig. 9 : La route *Ad centenarium - Diana - Lamasba* sur la *Table de Peutinger* (d'après Talbert 2010).

Fig. 10 : Seconde inscription découverte à Hr el Hassane en 1980 (photo de B. Chalal).

Fig. 11 : Cuve à ornements géométriques découverte à Hr el Hassane en 1980 (photo de B. Chalal).

Fig. 12 : Inscription découverte à Tamahrit en 2015 (photo de B. Chalal).

Fig. 13 : Blocs taillés et moulins à blé, découverts à Tamahrit en 2015 (photo de B. Chalal).

Bibliographie

Les sources

AE : *L'année épigraphique* (en ligne sur JStor et Cairn).

CIL : *Corpus inscriptionum latinarum* (en ligne : <https://cil.bbaw.de/en/homenavigation/the-cil/volumes>).

EDCS : Banque de données épigraphiques *Clauss Slaby* (en ligne : https://db.edcs.eu/epigr/epi.php?s_sprache=fr).

ILS : H. Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin, t. 1-3, 1892-1916.

ThLL : *Thesaurus linguae Latinae* (en ligne : <https://thesaurus.badw.de/en/tll-digital/tll-open-access.html>).

Les études

1. BENSEDDIK, N. (1982). *Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne sous le Haut-Empire*, Alger.
2. BÉRARD, Fr. (2020). « Les gardes du corps de l'armée romaine », dans C. Wolff, P. Faure (éd.), *Corps du chef et garde du corps dans l'armée romaine*, Lyon (CEROR, 53), p. 289-306.
3. BESNIER, M. (1897). « Inscriptions et monuments figurés de Lambèse et de Tébessa », *Mélanges de l'École française de Rome*, 17, p. 441-465.
4. CADOTTE, A. (2007). *La romanisation des dieux. L'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, Leyde-Boston.
5. CAMPS, G. (1990). « Qui sont les *Dii Mauri* ? ». *Antiquités africaines*, 26, p. 131-153.
6. CARCOPINO, J. (1920). « Inscriptions d'Algérie ». *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, p. LXXXIV-XCI.
7. CHRISTOL, M. (2005). *Regards sur l'Afrique romaine*, Paris.
8. DUPUIS, X. (1996). « Une dédicace de *praetorium* sous Gallien ? ». *Cahiers du centre Gustave-Glotz*, 7, p. 375-376.
9. DUPUIS, X. (2020). « Un décurion de l'*ala Pannoniorum* à Zoui et la présence militaire au nord-est de l'Aurès ». *Antiquités africaines*, 56, p. 323-333.
10. FAURE, P. et LEVEAU, Ph. (2015). « Les marges de la Numidie romaine à la lumière d'une nouvelle inscription des Monts des Ouled Naïl ». *Antiquités africaines*, 51, p. 119-142.
11. FILAH, M. (1986) : *Recherches sur les agglomérations antiques, le réseau urbain et le paysage rural en Numidie occidentale (Algérie)*, thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.
12. GASCOU, J. (1972). *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome (Collection de l'EFR, 8).

13. GSELL, St. (1893). *Recherches archéologiques en Algérie*, Paris.
14. GSELL, St. (1911). *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger-Paris.
15. GUÉDON, St. (2014). « *Statio et stationarius : le dossier africain* ». dans J. France et J. Nelis-Clément (éd.), *La « statio », archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'Empire romain*, Bordeaux, p. 289-305.
16. HAENSCH, R. (2020). « *Les singulares du gouverneur* ». dans C. Wolff, P. Faure (éd.), *Corps du chef et garde du corps dans l'armée romaine*, Lyon, (CEROR, 53), p. 279-287.
17. KAJANTO, I. (1965). *The Latin Cognomina*, Helsinki.
18. KIENAST, D., Eck, W. et Heil, M. (2017). *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt.
19. KOLBE, H. G. (1962). *Die Statthalter Numidiens von Gallien bis Konstantin (268-320)*, München-Berlin, (Vestigia, 4).
20. LE BOHEC, Y. (1989). *Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique proconsulaire et Numidie sous le Haut Empire*, Paris.
21. LE GLAY, M. (1971). « *La vie religieuse à Lambèse d'après de nouveaux documents* ». *Antiquités africaines*, 5, p. 129-153.
22. MASSIÉRA, P. (1941). « *Inscriptions de la région sétifienne* ». *Bulletin de la société historique et géographique de la région de Sétif*, 2, p. 89-134.
23. MUNZI, M., Schirru, G. et Tantillo, I. (2014). « *Centenarium* », *Libyan Studies*, 45, p. 49-64.
24. ROBERT, L. (1965) *Hellenica XIII. D'Aphrodisias à la Lycaonie*, Paris.
25. SPEIDEL, M. P. (1978). *Guards of the Roman Armies. An Essay on the Singulares of the Provinces*, Bonn (*Antiquitas* 1, 28).
26. TALBERT, R. (2010). *Rome's World. The Peutinger Map Reconsidered*, Cambridge.
27. VON DOMASZEWSKI, A. (1908). *Die Rangordnung des römischen Heeres*, Bonn.